

# BAREME - Commission Consultative Paritaire Locale 2nd degré pour MADAGASCAR

## 1 – ANCIENNETE DE SERVICE :

Echelon	2	3	4	5	6	7 + HC1	8 + HC2	9 + HC3	10 + HC4	11 + HC 5	HC 6 + HC7
Points	4	8	12	15	20	18	12	8	6	4	2

## 2 – NOTATION :

► Notation pédagogique (uniquement si l'agent n'a pas bénéficié de rendez-vous de carrière PPCR)

• Pour les enseignants : 100 points maximum : note pédagogique (sur 60) + note administrative (sur 40)

• Pour les CPE, 100 points maximum : note administrative (sur 20) x 5

### OU

► PPCR (si l'agent a bénéficié d'un rendez-vous de carrière)

100 points maximum, selon l'appréciation générale :

Appréciation	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Points	12	60	75	100

### OU

► En cas d'absence de notation pédagogique et d'évaluation PPCR, une note médiane de 50 points sera attribuée

---

Les certifications et expériences complémentaires n'ont pas été prises en compte dans le barème mais seront examinées lorsqu'elles apparaissent dans le profilage du poste.

**IMPORTANT : L'ordre des vœux est l'élément prioritaire devant le barème.**